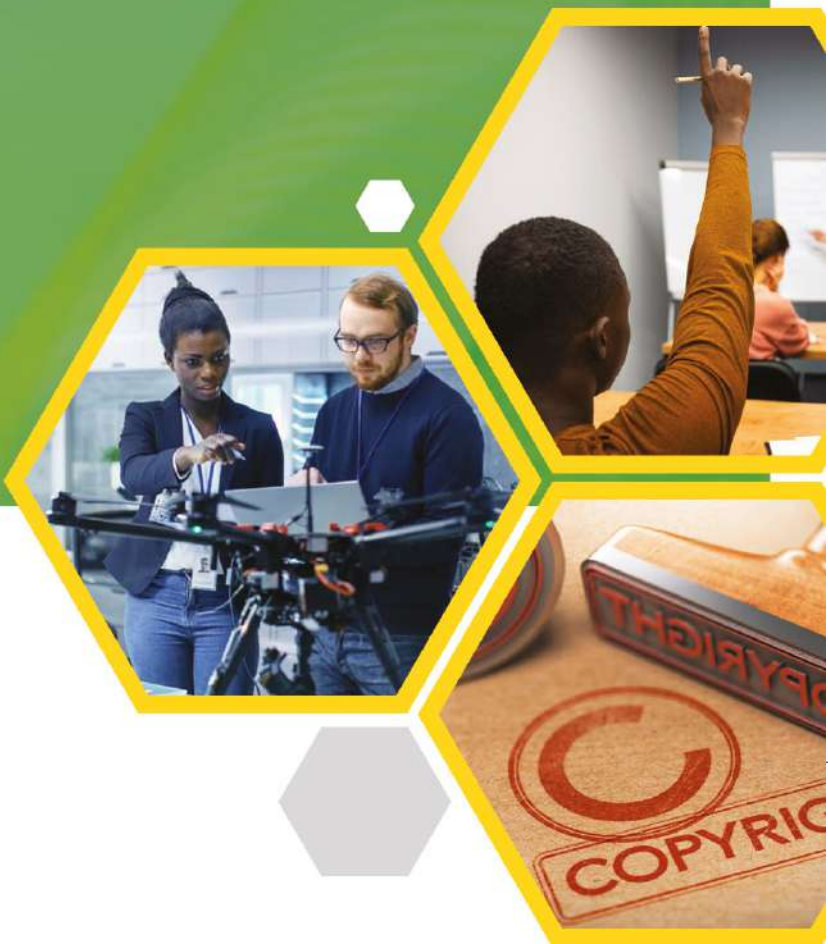




ACADEMIE DE  
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE  
**DENIS EKANI**

■  
**CATALOGUE** ...  
■ **DES FORMATIONS** ...  
**2024** ■

.....



 **CATALOGUE**   
 **DES FORMATIONS**  
**2024**   


---

# Sommaire

---

- 05 Avant-propos
- 06 Présentation de l'APIDE de l'OAPI
- 07 Offres de formation
- 09 Formations diplômantes
- 13 Formations qualifiantes
- 18 Webinaires
- 22 Formations sur mesure
- 24 Bulletin d'inscription

# Avant Propos



Les ressources humaines font partie des piliers de toute entreprise, de toute organisation et de tout Etat. Le développement des ressources humaines en matière de propriété intellectuelle est, à cet effet, inscrit en bonne place des activités de l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) qui en a fait l'un des objectifs stratégiques de ses plans stratégiques 2018-2022 et 2023-2027.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la capacitation des ressources humaines, l'OAPI à travers son Académie de propriété intellectuelle met en place chaque année des programmes de formation diversifiés et ambitieux qui tiennent compte des besoins en ressources humaines des Etats membres mais aussi du siège. Le but étant de former une masse critique en propriété intellectuelle tant en quantité qu'en qualité.

Dans cette optique, en marge des programmes de formations classiques que sont : le Master en propriété intellectuelle, la Formation intermédiaire en propriété intellectuelle et les séminaires organisés par l'Académie, l'OAPI innove dans le sens de

la mise en place des formations de plus en plus spécialisées. Il s'agit de :

- la formation au Certificat d'Aptitude à la Gestion Collective (CAGeC) ;
- la formation des ingénieurs brevets ;
- la formation africaine sur les Indications géographiques dénommée (Africa GI training) ;
- la Formation sur la promotion et la protection des obtentions végétales (PPOV).

Ces formations viennent enrichir l'offre de formation proposée par l'OAPI.

Vous l'avez certainement compris, l'OAPI, conformément à sa vision d'être un office de propriété intellectuelle moderne et performant au service du développement des Etats membres, ne se réduit plus simplement à un Office de délivrance des titres de propriété industrielle mais se veut être un Office qui accompagne réellement les Etats membres à l'appropriation de cet outil de développement qu'est la Propriété intellectuelle.

**Denis L. BOHOUSSOU**  
Directeur Général de l'OAPI

## PRESENTATION DE L'ACADEMIE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE **DENIS EKANI DE L'OAPI (APIDE)**

### Historique

Créé en décembre 2004 par l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) lors de la 44ème session ordinaire de son Conseil d'Administration tenue à Cotonou au Bénin, le Centre de Formation Denis Ekani (CFDE) est un centre de forma-

tion, de recherche et de partage de connaissances et d'informations spécialisées en matière de propriété intellectuelle. Le Centre qui doit son nom à Maître Denis EKANI, ancien Directeur Général de l'OAPI de 1965 à 1984, deviendra

**Académie de Propriété Intellectuelle Denis**

**EKANI (APIDE)** à l'occasion de la 52ème session ordinaire du Conseil d'Administration de l'Organisation tenue à Bissau en Guinée Bissau en 2012.

### Objet & Missions

L'APIDE a pour principales missions la formation, la recherche et la vulgarisation des connaissances en matière de propriété intellectuelle. A ce titre, elle est chargée :

- d'organiser des cycles d'études en propriété intellectuelle ;
- d'assurer la formation permanente et le recyclage des acteurs et utilisateurs du système de propriété intellectuelle ;
- d'organiser des cours et des séminaires de formation couvrant les différents aspects de la propriété intellectuelle et les domaines connexes ;
- d'organiser des rencontres sur les questions d'actualité du droit de la propriété intellectuelle ;
- d'initier et de promouvoir des études sur les questions d'actualité du droit de la propriété intellectuelle.

L'APIDE dispose d'un Centre de documentation doté d'une diversité d'œuvres relatives à la propriété intellectuelle dans sa globalité et les sujets connexes.



## OFFRE DE FORMATION

L'Académie dispose d'une offre variée de formation mise en œuvre en collaboration avec des universités, des grandes écoles et des offices et organismes partenaires. L'offre de formation de l'APIDE est structurée comme suit :

 **Formations  
Diplômantes ;**

 **Formations  
Qualifiantes ;**

 **Formations  
Sur mesure ;**

 **Webinaires.**

## CHIFFRES CLÉS

**455** Auditeurs formés au programme de  
master en propriété intellectuelle ;

**15** Auditeurs formés au programme de  
Mastère professionnel Ingénieur-Brevet ;

**10** Auditeurs formés au Certificat d'Aptitude à la  
Gestion Collective (CAGeC) ;

**15** Auditeurs formés au programme de formation  
africaine sur les indications géographiques  
(Africa GI Training).

## Personnel de l'APIDE



**Dr Mahamadi TASSEMBEDO**  
Directeur de l'Académie



**M. Aimé Kouakou-Kan BROU**  
Chef du Service des Programmes  
et de la Formation



**Joséphine KEMEGNI épouse  
NGATCHOUSSI**  
Assistante Administrative

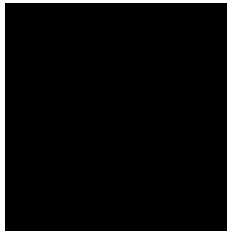


**M. Christophe Ervais  
EDOU NTSAKA**  
Chargé de la Scolarité et  
des Bourses

  
**Renseignements  
pratiques**

Les dossiers de candidatures aux différentes offres de formation sont adressés à l'**Académie de Propriété Intellectuelle Denis Ekani (APIDE)** par dépôt physique ou par courrier en précisant l'intitulé de la formation et les noms et qualité du participant.

Adresse : **Rue Hyppodrome 158, Place de la Préfecture**  
Boîte postale : **887 Yaoundé (Cameroun)**  
Téléphone : **(237) 222 20 57 00 / 222 20 57 67**  
E-mail : **apide@oapi.int** / Site Web : **www.oapi.int**



**FORMATIONS  
DIPLOMANTES**



## 1. MASTER EN PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Yaoundé (Cameroun), octobre 2024 - juin 2025

### Objectif de la formation

Doter les administrations, les entreprises publiques et privées et les institutions de recherche et d'enseignement des Etats membres de cadres compétents dans le domaine de la propriété intellectuelle.

### Objectifs spécifiques :

Les étudiants doivent être capables à l'issue de la formation :

- De connaître l'importance et le rôle du système de la propriété intellectuelle ;
- De Maîtriser les différentes stratégies de protection et de valorisation des créations immatérielles ;
- De définir et appliquer les procédures d'obtention et de défense des titres de propriété intellectuelle ;
- D'organiser la fonction propriété intellectuelle au sein d'une entreprise ;
- D'élaborer et négocier les accords de coopération et les contrats de transferts de technologie et de savoir-faire ;
- De concevoir des programmes de développement intégrant la propriété intellectuelle au profit des Etats et des entreprises.

### Débouchés

- Spécialiste de la propriété intellectuelle dans les administrations, centres et instituts de recherche et organismes de gestion collective de droit d'auteurs ;
- Chargé de valorisation ;
- Ingénieurs-brevets ;
- Enseignants d'universités et des grandes écoles ;
- Magistrats, avocat, juriste d'affaire spécialisé ;
- Mandataire agréé auprès des offices de propriété industrielle ;
- Conseil en propriété industrielle ;
- Acteurs du développement technologique.

### Conditions d'admissibilité

- Être titulaire au moins d'une maîtrise ou équivalent en droit, économie, sciences ou d'un diplôme d'ingénieur délivré par une université ou grande école reconnue ;
- Être capable de suivre des cours en français ou en anglais.
- Avoir le profil correspondant à une des trois spécialités suivantes :
- Droit de la propriété intellectuelle et nouvelles technologies (juristes) ;
- Propriété industrielle appliquée (scientifiques et ingénieurs) ;
- Economie et management de la PI (économistes, comptables, financiers).

### Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit être composé comme suit :

- 01 formulaire de demande d'admission dûment rempli disponible sur les sites Internet de l'Université de Yaoundé II, de l'OMPI et de l'OAPI ;
- 01 curriculum vitae détaillé ;
- Les copies certifiées des diplômes, le cas échéant les copies certifiées des relevés de notes universitaires ;
- 02 lettres de recommandation émanant des enseignants ou des supérieurs hiérarchiques des candidats ;
- 01 certificat d'aptitude de la langue française pour les ressortissants des pays non francophones ;
- 01 lettre de motivation.

### OFFRES DE BOURSES

Des bourses couvrant les frais d'inscription, de transport aérien et de séjour à Yaoundé seront offertes par l'OMPI, l'OAPI et le gouvernement du Japon aux meilleurs candidat (e) s. Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Les candidats doivent s'enregistrer et s'inscrire en ligne sur le site de l'OMPI en annexant seulement le formulaire de demande d'admission, une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé.

Pour toutes questions relatives à la bourse ou à l'inscription sur le site de l'OMPI, veuillez envoyer un e-mail à l'adresse suivante :  
**[mip.yaounde2@wipo.int](mailto:mip.yaounde2@wipo.int)**

## 2. MASTER PROFESSIONNEL INGÉNIEUR-BREVET

Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), Septembre 2024-novembre 2025

### Objectif de la formation

Doter les Etats membres de fortes compétences en matière de brevets d'invention et d'exploitation de l'information technologique contenue dans les documents brevets et les autres sources d'information techniques à des fins de développement technologique et industriel.



### Objectifs spécifiques :

Les étudiants doivent être capables à l'issue de la formation de :

- Maîtriser le document brevet, son exploitation et sa valorisation ;
- Examiner les demandes de brevets d'invention ;
- Rechercher et d'interpréter les informations techniques contenues dans les documents de brevets d'invention provenant des bases de données ;
- Rédiger efficacement une demande de brevet pour une invention ;
- Assurer la veille technologique dans les domaines de l'activité de l'entreprise.



### Public concerné

Les titulaires de diplômes d'ingénieur, d'un master ou diplômes équivalents dans le domaine des sciences et techniques.

### Débouchés

- Ingénieur-brevet ;
- Responsable portefeuille brevet ;
- Ingénieur en propriété intellectuelle ;
- Responsable en propriété intellectuelle ;
- Consultant en propriété industrielle ;
- Conseil en propriété industrielle.



### Conditions d'éligibilité à la formation

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- Être âgé de 30 ans au plus au moment du dépôt du dossier ;
- Être titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5 au moins dans les domaines suivants : physique, chimie, ingénierie, pharmacie, biotechnologie, sciences naturelles, programmation, électronique, électrotechnique ou tout autre domaine technique ;
- S'engager à disséminer les connaissances acquises au programme au sein de sa structure ;
- Maîtriser l'outil informatique ;
- Avoir des connaissances en anglais.



### OFFRES DE BOURSES

Des bourses couvrant les frais d'inscription, de transport aérien et de séjour à Yaoundé seront offertes par l'OMPI, l'OAPI et le gouvernement du Japon aux meilleurs candidat (e) s. Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Les candidats doivent s'enregistrer et s'inscrire en ligne sur le site de l'OMPI en annexant seulement le formulaire de demande d'admission, une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé.

Pour toutes questions relatives à la bourse ou à l'inscription sur le site de l'OMPI, veuillez envoyer un e-mail à l'adresse suivante : [mip.yaounde2@wipo.int](mailto:mip.yaounde2@wipo.int).

### 3. FORMATION AUX MÉTIERS DE LA GESTION COLLECTIVE (CAGEC)

Yaoundé (Cameroun), du 17 juin au 07 septembre 2024

#### Objectif

Doter les Etats membres de fortes compétences aux métiers liés à la gestion collective des droits d'auteurs et des droits voisins.

#### Objectifs pédagogiques:

Les étudiants doivent être capables à l'issue de la formation de :

- Maîtriser l'écosystème des Organismes de gestion collective ;
- Comprendre l'organisation et le fonctionnement des Organismes de gestion collective ;
- Savoir mettre en place les bons process pour optimiser la gestion collective ;
- Maîtriser les techniques de perception et de répartition des redevances ;
- Comprendre les différentes relations contractuelles entre les différents acteurs du domaine des droits d'auteurs et droit voisins.



#### Public concerné

- Personnel des organismes de gestion collective ;
- Responsables d'organismes du droit d'auteur ;
- Titulaires de droits sur les œuvres de l'esprit et sur les objets de droits voisins, lorsque ceux-ci sont impliqués dans le fonctionnement des organismes de gestion collective,
- Utilisateurs professionnels des œuvres de l'esprit ;
- Toute personne désireuse d'être employée par un organisme de gestion collective et qui satisfait aux conditions d'admission.



#### Débouchés

- Personnel des Organismes de gestion collective de droits d'auteurs et droits voisins.

#### Conditions d'éligibilité à la formation

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

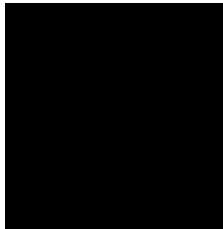
- Être titulaire d'un BTS ou d'un DEUG (bac+2) ou avoir validé la 2ème année universitaire dans les domaines suivants : Droit, Économie, Gestion, Comptabilité, Informatique, Documentation.

#### OFFRES DE BOURSES

Des bourses couvrant les frais d'inscription, de transport aérien et de séjour à Yaoundé seront offertes par l'OMPI, l'OAPI et le gouvernement du Japon aux meilleurs candidat (e) s. Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Les candidats doivent s'enregistrer et s'inscrire en ligne sur le site de l'OMPI en annexant seulement le formulaire de demande d'admission, une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé.

Pour toutes questions relatives à la bourse ou à l'inscription sur le site de l'OMPI, veuillez envoyer un e-mail à l'adresse suivante : [mip.yaounde2@wipo.int](mailto:mip.yaounde2@wipo.int).



# FORMATIONS QUALIFIANTES

## 1. FORMATION INTERMÉDIAIRE

Yaoundé (Cameroun), du 2 au 30 septembre 2024

### Objectif de la formation

Permettre aux auditeurs de se familiariser avec les notions de base du droit de la propriété intellectuelle, d'appréhender quelques questions d'actualité du domaine et d'acquérir des connaissances pratiques en matière de propriété intellectuelle.

### Objectifs spécifiques :

Les auditeurs doivent être capables à l'issue de la formation de :

- Maîtriser les fondamentaux du système de propriété intellectuelle ;
- Exploiter le système de dépôts en ligne mis en place par l'OAPI ;
- Maîtriser les procédures de protection des actifs de propriété intellectuelle (brevets, marques, DMI, IG, OV) selon l'Accord de Bangui, Acte du 14 décembre 2015 ;
- Assister les demandeurs de brevet dans la recherche sur l'état de la technique et la rédaction des mémoires descriptifs de qualité ;
- Réaliser un diagnostic de besoins en propriété intellectuelle des entreprises : protection des innovations, traitement de la confidentialité, cadres contractuels.

### Public concerné

Personnel de l'OAPI et des SNL, étudiants, collaborateurs de cabinets de mandataires, magistrats, greffiers, huissiers de justice, toute personne intéressée.

### Programme

- Fondamentaux du système de propriété intellectuelle ;
- Procédures de protection des créations ;
- Système de dépôts en ligne mis en place par l'OAPI ;
- Techniques recherche et de rédaction des mémoires descriptifs
- Techniques de pré-diagnostic au sein des entreprises ;
- Questions d'actualité



Frais  
d'inscription :  
**200 000fcfa**

## **2. FORMATION AFRICAINE SUR LES INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES (AFRICA GI TRAINING)**

*Yaoundé (Cameroun), du 07 au 21 octobre 2024*

### **Objectif de la formation**

Doter les acteurs des filières agricoles et non agricoles engagées ou éligibles à la démarche d'indications géographiques de connaissances approfondies sur les systèmes d'indications géographiques.

### **Objectifs spécifiques :**

- Connaître les fondamentaux du système des indications géographiques ;
- Maîtriser la méthodologie d'accompagnement et d'animation des groupements de producteurs en matière de reconnaissance et de gestion des indications géographiques ;
- Implémenter dans leurs pays respectifs des expériences concrètes réussies de valorisation des produits locaux spécifiques ;
- Reproduire le contenu de la formation dans leurs pays.

### **Public concerné**

Acteurs des filières agricoles et non agricoles engagées ou éligibles à la démarche d'indications géographiques (producteurs, animateurs de groupement des producteurs, professionnels, vulgarisateurs, juristes et économistes directement engagés dans l'accompagnement technique et organisationnel des groupements de producteurs, l'enregistrement et le contrôle de productions spécifiques régionales sous forme d'indications géographiques), personnel de l'OAPI et des SNL, étudiants et toute personne intéressée.

### **Programme**

- Fondamentaux des Indications Géographiques ;
- Méthodologie d'accompagnement et d'animation des groupements de producteurs : reconnaissance et de gestion des indications géographiques ;
- Eléments de méthode et étude de cas ;
- Formation des formateurs : Capacité d'animation des apprenants en matière d'indications géographiques, dans leur pays ou région.



Frais  
d'inscription :  
**500 000fcfa**

### **3. CONCOURS POUR L'OBTENTION DU TITRE DE CONSEIL EN PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE**

*Yaoundé (Cameroun), du 30 au 31 mai 2024*

#### **Objectif de la formation**

Doter les Etats membres d'une masse critique d'experts capables d'accompagner les innovateurs nationaux dans la démarche de protection de leurs créations, la négociation et la rédaction des contrats d'exploitation de leurs titres.

#### **Objectifs spécifiques :**

A l'issue du concours, les admis doivent être capables de :

- Maîtriser le système de la propriété intellectuelle ;
- Connaître et maîtriser les procédures à l'OAPI (dépôt, examen administratif, enregistrement, maintien en vigueur, opposition etc...) pour la protection des titres de propriété industrielle à l'OAPI.

#### **Public concerné**

Peuvent prendre part au concours, les candidats remplissant de manière cumulatives les conditions suivantes :

- Avoir la nationalité d'un des Etats membres de l'OAPI ;
- Être titulaire d'au moins un diplôme d'ingénieur, un diplôme de 2ème cycle (Bac+4) en droit, en économie ou dans l'une des spécialités des sciences exactes, ou être titulaire du diplôme d'une école de formation en propriété intellectuelle ;
- Justifier d'une pratique professionnelle en propriété industrielle d'au moins deux (02) ans dans un office ou dans un cabinet de propriété industrielle, ou dans une entreprise

#### **Epreuves**

Les épreuves écrites portent sur des sujets pratiques proposés dans les domaines techniques et juridiques, conformément aux Annexes en vigueur de l'Accord de Bangui et au règlement sur la profession de mandataires agréés auprès de l'OAPI.



Frais  
d'inscription :  
**100 000fcfa**

## **4. FORMATION À LA PROCÉDURE D'EXAMEN QUANT AU FOND DES DEMANDES DE BREVETS**

*Yaoundé (Cameroun), octobre 2024 (09 jours)*

### **Objectif de la formation**

Permettre aux mandataires, aux Conseils en Propriété intellectuelle et à d'autres professionnels de la propriété intellectuelle de se familiariser avec la nouvelle procédure de protection des inventions à l'OAPI, les techniques de recherche sur l'état de la technique, de rédaction de mémoire descriptif, d'évaluation de la nouveauté, de l'activité inventive, d'application industrielle et l'exploitation d'un document brevet, etc.

### **Objectifs spécifiques :**

Les mandataires, les Conseil en PI et d'autres professionnels en PI doivent être capables à l'issue de la formation de maîtriser :

- La nouvelle procédure de protection des inventions à l'OAPI ;
- La nouvelle grille des taxes relatives aux brevets et modèles d'utilité ;
- Les techniques de classification des inventions dans la Classification Internationale des Brevets (CIB) ;
- Les techniques de recherche sur l'état de la technique dans les bases de données ;
- La rédaction du mémoire descriptif des inventions ;
- L'évaluation de la nouveauté, de l'activité inventive et de l'application industrielle ;
- L'exploitation d'un rapport de recherche.

### **Public concerné**

Mandataires, Conseils en propriété intellectuelle, Responsables des centres de recherche, Responsables de recherches et développement (R&D) des entreprises de production ou toute personne intéressée.

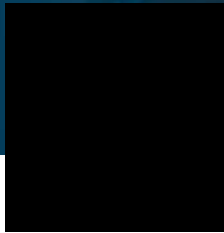
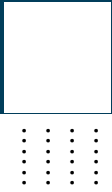
### **Programme**

- Procédure de protection d'une invention ;
- Classification des inventions selon la CIB ;
- Techniques de recherche sur l'état de la technique ;
- Techniques de rédaction des mémoires descriptifs ;
- Evaluation de la nouveauté, de l'activité inventive et de l'application industrielle d'une invention
- L'exploitation d'un document brevet.



Frais  
d'inscription :  
**300 000fcfa**





# WEBINAIRES

## 1. PROTECTION DES CRÉATIONS COMMERCIALES ET ESTHÉTIQUES :

### 1.1. Propriété intellectuelle et réseaux sociaux : Comment protéger et défendre ses marques et designs sur internet et les réseaux sociaux ?

#### Objectif

Doter les acteurs économiques de compétences pour défendre ses marques sur Internet et les réseaux sociaux.

#### Objectifs spécifiques :

Les participants doivent être capables à l'issue de la formation de :

- Sécuriser la présence d'une entreprise sur Internet et les réseaux sociaux ;
- Mettre en place une politique de défense et de protection des marques ;
- Savoir identifier les menaces et y répondre par les actions appropriées.

#### Public concerné

- Responsables marketing / communication/informatique ;
- Agences de communication ;
- Juriste d'entreprise, avocats, mandataires ;
- Conseils en propriété intellectuelle ;
- PME/PMI ;
- Community managers.

**PÉRIODE : 26 SEPTEMBRE 2024**



### 1.2. Œuvres architecturales : quels mécanismes de protection et de défense des œuvres créées ?

#### Objectifs

Doter les acteurs du domaine de l'architecture, de la paysannerie et des aménagements de compétences pour protéger et défendre leurs œuvres architecturales.

#### Objectifs pédagogiques

Les participants doivent être capables à l'issue de la formation de :

- Connaître les outils et les procédures de protection des œuvres architecturales ;
- Savoir valoriser et sécuriser ses œuvres architecturales ;
- Savoir défendre ses droits sur une œuvre architecturale ;
- Maîtriser la rédaction des clauses de cession relatives aux œuvres architecturales.

#### Public concerné

Cabinet d'architecture et d'ingénierie, Ordre des architectes, architectes, urbanistes, ingénieurs, paysagistes, élèves ingénieurs et architectes, société immobilière, entreprise de construction, avocats, mandataires.

**PÉRIODE : 15 NOVEMBRE 2024**



### **1.3. Métiers de la mode et du design : Quels mécanismes de protection et de défense des œuvres créées ?**

#### **Objectifs**

Doter les acteurs de la mode et du design de compétences nécessaires pour assurer la protection et de la défense de leurs créations.

#### **Objectifs pédagogiques**

Les participants doivent être capables à l'issue de la formation de :

- Identifier les outils adaptés de protection de leurs créations ;
- Définir et mettre en œuvre une stratégie de protection adaptée aux créations de la mode et du design ;
- Identifier et d'appliquer les moyens de défense juridiques relatifs aux créations de la mode et du design.

#### **Public concerné**

Responsables des maisons de modes, responsables des faitières des acteurs de la mode et du design, stylistes, designers, créateurs, conseils en propriété intellectuelle.

**PÉRIODE : 13 SEPTEMBRE 2024**



## **2. PROTECTION DES INVENTIONS**

### **2.1. Inventions des chercheurs salariés et des stagiaires : Quels mécanismes de gestion de leurs inventions ?**

#### **Objectifs**

Doter les structures publiques de recherche de compétences sur la gestion des inventions des chercheurs salariés et des stagiaires.

#### **Objectifs pédagogiques**

Les participants doivent être capables à l'issue de la formation de :

- évaluer les contraintes et les risques juridiques en présence d'inventions de salariés et des stagiaires;
- identifier les droits et les devoirs des chercheurs salariés et des stagiaires en matière d'inventions ;
- définir et mettre en place une politique de gestion des inventions de salariés et des stagiaires dans l'entreprise ;
- éviter ou résoudre les potentiels conflits entre les inventeurs salariés et leur employeur.

#### **Public concerné**

Responsables propriété intellectuelles, Responsables des structures de valorisation, ingénieurs brevets, juristes, responsables des ressources humaines.

**PÉRIODE : 28 NOVEMBRE 2024**

## 2.2. Propriété intellectuelle au service de la recherche publique

### Objectifs

Doter les acteurs de la recherche de compétences nécessaires pour mieux valoriser la recherche et favoriser le développement du transfert de technologies.

### Objectifs pédagogiques

Les apprenants doivent être capables à l'issue de la formation de :

- Connaître les outils de la propriété intellectuelle dans le domaine de la recherche ;
- Identifier les règles applicables en matière de titularité des droits ;
- Utiliser les outils de la propriété intellectuelle dans le quotidien du chercheur ;
- Identifier et exploiter les moyens de valorisation des résultats de la recherche (contrats, partenariats...).

### Public concerné

Acteurs de la recherche et de l'innovation.

**PÉRIODE : 19 SEPTEMBRE 2024**



## 3. INNOVATION ET VALORISATION

### 3.1. Comment innover à partir des brevets tombés dans le domaine public ?

#### Objectifs

Savoir utiliser les brevets d'invention pour créer de nouvelles solutions.

#### Objectifs pédagogiques

Les apprenants doivent être capables à l'issue de la formation de :

- Lire un brevet d'invention ;
- Effectuer les différents types de recherche dans les bases de données ;
- Utiliser les brevets existants pour créer et formaliser de nouvelles solutions techniques ;
- Rédiger efficacement une demande de brevet.

### Public concerné

Responsables de projets innovants, ingénieurs R&D, chercheurs, doctorants, étudiants, inventeurs, innovateurs.

**PÉRIODE : 21 NOVEMBRE 2024**



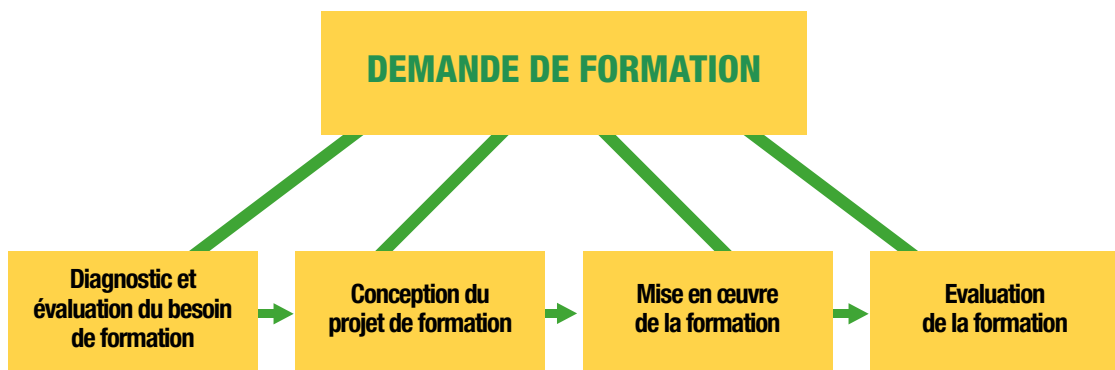
## **FORMATION SUR MESURE**

Dans le cadre de la diversification de sa gamme de formation, l'APIDE vous propose des formations adaptées et personnalisées répondant à vos besoins spécifiques. Ces formations peuvent être organisées au sein de l'APIDE, dans les Etats membres, en entreprise ou à distance.

### 1. Avantages d'une formation sur mesure

- Résolutions personnalisées de problèmes spécifiques à votre entreprise ou organisation ;
- Renforcement de la cohésion, de la motivation et de la communication interne ;
- Adaptation du contenu de la formation à votre secteur d'activité et à vos besoins spécifiques ;
- Possibilité d'internationalisation ou de tenue en ligne des formations ;
- Réduction des frais liés au renforcement des capacités de votre personnel.

### 2. Avantages d'une formation sur mesure



## BULLETIN D'INSCRIPTION

**A compléter et retourner à l'APIDE, Rue Hyppodrome 158. Place de la Préfecture**  
PO.BP 887, Yaoundé, Cameroun-Tél : Fixe : +237 222 20 57 00 /222 20 57 67

E-mail : [apide@oapi.int](mailto:apide@oapi.int) - Site web : [www.oapi.int](http://www.oapi.int)

Nom : .....	Prénom (s) .....
Structure : .....	
Fonction : .....	
Profession : .....	
Adresse : .....	Code Postale..... Pays .....
Tél : .....	N° Whashapp..... E_mail.....

FORMATIONS DIPLÔMANTES			
Titre de la formation	Dates	Lieux	Choix
Mastère professionnel Ingénieur-Brevet	02 sept. 2024 à déc. 2025	INPF-HB/Yamoussoukro (Côte d'Ivoire)	
Master en propriété intellectuelle	1 <sup>er</sup> oct. 2024 à juin 2025	APIDE/ Yaoundé (Cameroun)	
Formation au Certificat d'Aptitude à la Gestion Collective (CAGeC)	15 fév. au 07 sept. 2024	APIDE/ Yaoundé (Cameroun)	

FORMATIONS QUALIFIANTES			
Titre de la formation	Dates	Lieux	Choix
Formation intermédiaire	02 au 30 sept. 2024	APIDE/ Yaoundé (Cameroun)	
Formation africaine sur les indications géographiques (Africa GI Training)	07 au 21 oct. 2024	APIDE/ Yaoundé (Cameroun)	
Concours à l'obtention du titre de Conseil en Propriété Intellectuelle	30-31 mai 2024	APIDE/ Yaoundé (Cameroun)	
Formation à la procédure d'examen quant au fond des demandes de brevets	Octobre	APIDE/ Yaoundé (Cameroun)	
<b>Formation sur mesure</b>	<b>Permanent</b>	<b>Présentiel/ligne</b>	

WEBINAIRES (EN LIGNE)		
Thématiques	Période	Choix
<b>PROTECTION DES CRÉATIONS COMMERCIALES ET ESTHÉTIQUES : MARQUE, DESIGN, DROIT D'AUTEUR</b>		
1. Propriété intellectuelle et réseaux sociaux : Comment protéger et défendre ses marques et designs sur internet et les réseaux sociaux ?	26 sept	
2. Œuvres architecturales et propriété intellectuelle : quels mécanismes de protection et de défense des œuvres créées ?	15 nov	
3. Comment protéger le marketing et le design des produits innovants ?	Déc	
4. Métiers de la mode et du design : Quels mécanismes de protection et de défense des œuvres créées ?	13 sept	
<b>PROTECTION DES CRÉATIONS TECHNIQUES : BREVET D'INVENTION</b>		
1. Inventions des chercheurs salariés et des stagiaires	28 nov	
2. La propriété intellectuelle au service de la recherche publique	19 sept	
<b>INNOVATION ET VALORISATION</b>		
1. Comment innover à partir des brevets tombés dans le domaine public ?	21 nov	

**NB :**

- Cocher les cases correspondantes
- Joindre la copie du bordereau de versement et toute autres pièces sollicitée.

Fait à : ..... le.....

Nom et prénom du signataire